

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 26 avril 2021

Le chiffre : 4,8 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 1^{er} trimestre 2021 dans le département du Jura pour les projets en faveur de l'eau

Au 1^{er} trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **24 projets** portés par les collectivités, entreprises, et associations du département du Jura pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, soit 22 % des aides que l'agence de l'eau a attribué en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est pour la même période (21,4 M€).

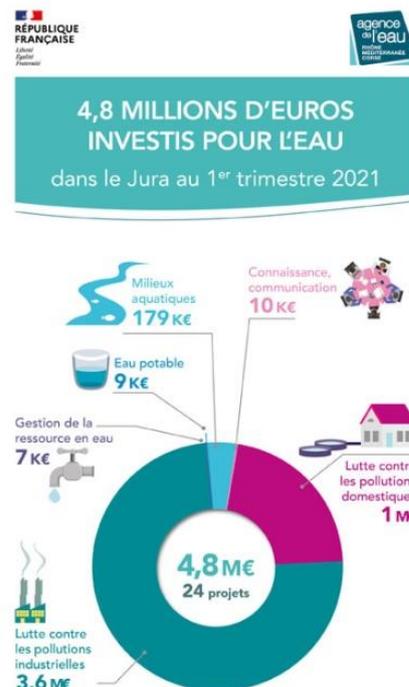
Les chiffres clés au 1^{er} trimestre 2021 pour le département du Jura

- **74 % des aides (3,6 M€)** vont à la **lutte contre les pollutions industrielles**, dont 3,4 M€ pour réduire les rejets de micropolluants (opération d'envergure à Tavaux) et 0,2 M€ pour traiter la pollution rejetée par des fromageries, dans le cadre de l'appel à projets « Rebond eau, biodiversité, climat 2020-2021 »,
- **22 % des aides (1,1 M€)** sont attribués pour **améliorer l'assainissement et l'alimentation en eau potable** des collectivités, dont 1 M€ pour améliorer les réseaux de collecte des eaux usées,
- **4 % des aides (0,2 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques** pour des acquisitions foncières, des travaux de restauration des cours d'eau et l'animation territoriale.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

- **Réduire la pollution chimique rejetée dans l'étang de l'Aillon et dans la Saône à Tavaux**

La société **INOVYN France**, fabricant de produits chimiques à Tavaux et qui accueille également sur son site des activités des sociétés SOLVAY Opérations France et SOLVIN France, va rendre étanches les bassins de décantation qui reçoivent les eaux de procédés partiellement prétraitées (700 m³/h). Le lessivage des matières décantées dans ces bassins, non étanches par conception, et qui s'étendent sur 40 hectares, génère en effet des rejets d'eaux chargées en micropolluants dans la nappe sous-jacente, et dans le contre fossé qui mène à l'étang de l'Aillon puis à la Saône. Ces rejets, estimés à 1 720 kg par an, représentent 40% des rejets de l'ensemble de la plateforme chimique. En complément des travaux d'étanchéification des bassins, le traitement actuel des eaux de nappe polluées et captées par des puits plus en aval sera amélioré. Les résultats attendus à l'issue de ces travaux d'envergure, prévus en 4 phases, ce sont des réductions de 97 % des rejets actuels de substances organochlorées et 99 % des substances dangereuses prioritaires. Pour la 1^{ère} phase des travaux, l'agence de l'eau attribue à la société INOVYN, **une subvention de 3,4 M€** sur un montant de travaux de 8,4 M€ HT.



- **Améliorer la qualité des eaux de la Bienne dans le secteur de Saint Claude**

La commune de Saint Claude, qui assure la collecte et le traitement des eaux usées pour environ 10 000 habitants, va mettre en conformité ses réseaux d'assainissement. Ceux-ci sont à l'origine de nombreuses mortalités piscicoles dans la Bienne, notamment par déversements d'eaux usées non traitées lors des épisodes pluvieux. A l'issue d'une étude diagnostic, qui a évalué une perte d'environ 50% de la charge polluante annuelle, avant traitement dans la station d'épuration, la commune engage un programme d'amélioration de ses réseaux sur 5 ans. Ces travaux très attendus pour contribuer à la reconquête du bon état de la Bienne sont compliqués du fait du contexte topographique très particulier de la ville de St Claude. Pour 2021, première année de programmation d'un montant de 1,25 M€, la commune reçoit de l'agence de l'eau **une subvention de 625 000 €**.

- **Des entreprises de peinture respectueuses de l'environnement : l'opération « O'Niveau »**

Suite à l'appel à initiatives lancé par l'agence de l'eau pour la réduction des pollutions toxiques dispersées, la Fédération du Bâtiment de Bourgogne-Franche-Comté a engagé une opération auprès des entreprises de peinture et artisans. Baptisée « O'Niveau », elle vise à réduire les rejets de peinture dans les réseaux d'assainissement. Les professionnels sont incités grâce à une subvention de l'agence de l'eau de 60%, à s'équiper d'une station de nettoyage de leurs outils (rouleaux, brosses, pinces), qui fonctionne en circuit fermé. Les déchets de peinture sont alors récupérés et envoyés pour traitement dans les déchetteries spécialisées. Trois entreprises du Jura ont bénéficié ce trimestre de **l'aide de l'agence de l'eau, soit au total 10 741 €**.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com

/ Stéphanie Bonnamour / 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com